



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 50046

Numéro SIREN : 502 812 928

Nom ou dénomination : HELLADA DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2017 sous le numéro de dépôt 4893

HELLADA DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Route de Tonneins-RN 113
47200 MARMANDE
502 812 928 RCS AGEN

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 31 AOÛT 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 559 057,67 euros de la manière suivante :

- Une partie du bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme de 510 616,61 euros, affectée au compte « Report à nouveau », afin de solder les pertes antérieures,
- Le reliquat du bénéfice de l'exercice écoulé, soit la somme de 48 441,06 euros, affectée au compte « Autres réserves ».

L'associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 28 février 2017 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise :		S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise		Route de Tonneins R.N. 113 47200 MARMANDE		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET *		5 0 2 8 1 2 9 2 8 0 0 0 1 3						Néant ☐ *
						Exercice clos le, 2 8 0 2 2 0 1 7		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 290	AS	3 140		150	
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 500	AU	5 500			
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	30 000	BI			30 000		
TOTAL (II)		BJ	38 790	BK	8 640		30 150	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT	1 179 416	BU			1 179 416	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	33 474	BY	3 364		30 110	
	Autres créances (3)	BZ	422 595	CA			422 595	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités	CF	11 500	CG			11 500		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	35 278	CI			35 278		
TOTAL (III)		CJ	1 682 262	CK	3 364		1 678 898	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif *	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 721 052	1A	12 004		1 709 048	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an :		CR		
Immobilisations :				Stocks :		Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000...)			DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(510 617)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	559 058
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	81 441
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	6 073
TOTAL (III)			DR	6 073	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	24 613
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 178 233
	Dettes fiscales et sociales			DY	418 488
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 621 534	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 709 048	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 621 534	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	24 613	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	15 483 547	FB		FC	15 483 547
	Production vendue	FD	1 009 405	FE		FF	1 009 405
		FG	12 215	FH		FI	12 215
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 505 167	FK		FL	16 505 167
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	12 490
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 050
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 525 707
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	13 959 570
	Variation de stock (marchandises)*					FT	13 632
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 003 252
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	172 199
	Salaires et traitements *					FY	1 199 786
	Charges sociales (10)					FZ	284 038
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	1 396
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	3 364		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)		GE	5 880			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(117 409)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	700
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	700
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(700)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(118 109)

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	675 034		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	675 034		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	675 034		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(2 133)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	17 200 741		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	16 641 684		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	559 058		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	3 590	
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	10 260	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 800	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
abandon de créance exceptionnel				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	511 190	
aide exceptionnelle						150 000	
convention produits acces.						11 021	
annul inérêts de retard						2 823	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION</u>										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	3 290	KT		KU				
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	5 500	KW		KX					
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA					
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD					
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	8 790	LO		LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	30 000	1U		1V					
TOTAL IV					1Q	30 000	1R		1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	38 790	0H		0J					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW				
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	3 290	ML	3 290		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	5 500	MO	5 500		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG		NH	8 790	NI	8 790	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations					IO		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	30 000	2G	30 000		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	30 000	2H	30 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K		0L	38 790	0M	38 790		

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTIONNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION</u> Néant ☐					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH		
	UG				
	UJ				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION</u>		Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	30 000	UV		UW	30 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	3 701		3 701			
	Autres créances clients	UX	29 773		29 773			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	450		450			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	90 046		90 046		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	97		97		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	332 001		332 001			
	Charges constatées d'avance	VS	35 278		35 278			
	TOTAUX		VT	521 346	VU	491 346	VV	30 000
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
SAGE Experts-comptables Janvier 2017	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	24 613		24 613		
		à plus d'1 an à l'origine	VH					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	200		200			
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 178 233		1 178 233			
	Personnel et comptes rattachés	8C	123 411		123 411			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	119 551		119 551			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	27 375		27 375		
Obligations cautionnées		VX						
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	148 151		148 151			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J							
Groupe et associés (2)	VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ							
Produits constatés d'avance	8L							
TOTAUX		VY	1 621 534	VZ	1 621 534			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	559 058	
		de son conjoint				WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	16 584	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	16 584	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)					17		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	575 642	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %						
		- imposées au taux de 19 %						
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
		- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts :								
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *							
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	
		Pôle de compétitivité - (hors CICE) (Art. 44 undecies)	L6	Société d'investissement immobilier cotée (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine (TE) (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	67 882	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
						TOTAL II	85 021	
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)	XL	490 621		
		{		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	490 621		
					XO			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION

DGFIP 2058 A 2017
Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES

Montant exercice N

DEDUCTIONS DIVERSES

Montant exercice N

cice 2016/2017

65 749

crédit is apprenti

2 133

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	665 437	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	490 621	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	174 816	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	174 816	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	138 570	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
effort construction	9K	5 685	9L 5 677
taxe grande surface	9M	10 899	9N 11 462
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	16 584	YO 17 139
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(233 303)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(277 314)		– Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	ØF	(510 617)		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau		ZG	(510 617)			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	(510 617)			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ	3 590			
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	– Sous-traitance						YT				
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	92 002			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	12 046			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	127 060			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	772 144			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 003 252			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	67 408			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	104 791			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	172 199			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	2 138 683			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 105 986			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						ØZ	1 098 421			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 2 handicapés :)						YP	44			
	– Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG					
– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. HELIADA DISTRIBUTION

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒
---	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

11

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

--	--

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION

Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI).	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI).	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le : 01032016 et clos le : 28022017 Durée en nombre de mois 1 2

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :
SIREN : Dénomination :

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	16 492 952
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	12 215
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	672 211
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	8 050
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	17 185 428

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	13 959 570
Variation de stocks (marchandises)	OO	13 632
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	919 744
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	5 880
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	14 898 826

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	2 286 602
-----------------------------	-------------------	----	-----------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	SA	2 286 602
--	----	-----------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	GX	16 505 167
---------------------------------------	----	---	----	------------

Chiffre d'affaires de référence CVAE

Période de référence	GY	0	1	/	0	3	/	2	0	1	6	GZ	2	8	/	0	2	/	2	0	1	7
Date de cessation	HR			/			/								/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 03 au 28 / 02 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : S.A.R.L. HELLADA DISTRIBUTION 502812928 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			Néant
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	63 541		
APR	2 133		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			1 059 010
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} mars 2016 au 28 février 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- La société HELLADA exploite en location gérance un fonds de commerce sous enseigne CARREFOUR MARKET.
- Au 29 février 2016, Monsieur et Madame HERVO ont cédé leurs parts de la société HELLADA à Madame Aurélie BOMPART.
- La société HELLADA a bénéficié d'un abandon de créances de son principal fournisseur à hauteur de 511 190€ HT et d'une aide exceptionnelle de 150 000€ HT.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2017 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 65 749€.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Le fonds de commerce est exploité en location gérance

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture.

Il a été repris pour cet exercice les prix de vente TTC ainsi que les prix d'achat HT en y ajoutant les coûts logistiques

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.



➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 28 février 2017 est de 1.29 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Le montant calculé suivant la méthode retenue est de 108 399 € non comptabilisé dans l'arrêté des comptes du 28 février 2017.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 38 790 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	8 790			8 790
Immobilisations financières	30 000			30 000
TOTAL	38 790			38 790

Amortissements et dépréciations d'actif = 8 640 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 244	1 396		8 640
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 244	1 396		8 640

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Inst.tech.mat.out.indust	3 290	3 140	150	de 3 à 5 ans
A.a.i divers	5 500	5 500	0	3 ans
TOTAL	8 790	8 640	150	

Etat des créances = 521 346 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 000		30 000
Actif circulant & charges d'avance	491 346	491 346	
TOTAL	521 346	491 346	30 000



Dépréciations = 3 364 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 230	3 364	2 230		3 364
Comptes financiers					
TOTAL	2 230	3 364	2 230		3 364

Produits à recevoir par postes du bilan = 196 591 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	196 591
Disponibilités	
TOTAL	196 591

Charges constatées d'avance = 35 278 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 30 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1500	20,00	30 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1500	20,00	30 000

Provisions = 6 073 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	6 073			6 073
TOTAL	6 073			6 073

Etat des dettes = 1 621 534 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	24 613	24 613		
Dettes financières diverses	200	200		
Fournisseurs	1 178 233	1 178 233		
Dettes fiscales & sociales	418 488	418 488		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 621 534	1 621 534		

Charges à payer par postes du bilan = 427 785 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	86 492
Dettes fiscales & sociales	341 293
Autres dettes	
TOTAL	427 785



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 16 505 167 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	15 592 465	94,47 %
Ventes de produits finis	1 009 405	6,12 %
Prestations de services	12 215	0,07 %
Rabais, remises & ristournes accord	-108 918	-0,66 %
TOTAL	16 505 167	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -2 133 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-117 409		-117 409
Résultat financier	-700		-700
Résultat exceptionnel	675 034		675 034
Participation des salariés			
TOTAL	556 925	-2 133	559 058

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 196 591 €

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
Fournisseur debiteurs	(409800)	196 591
TOTAL		196 591

Charges constatées d'avance = 35 278 €

Charges constatées d'avance		Montant
Avance assurance prof(486020)		1 265
Avance charges diverses	(486060)	34 013
TOTAL		35 278

Charges à payer = 427 785 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Fourn fact non parvenues	(408100)	86 492
TOTAL		86 492

Dettes fiscales et sociales		Montant
Provisions congés payés(428200)		105 112
Provisions 13e mois(428300)		13 778
Rem et primes gerance(428610)		4 500
Charg. soc./prov cp(438200)		33 457
Charg. soc./prov 13e mois(438300)		9 645
Rsi mr hervo(438610)		4 602
Rsi madame bompart(438611)		22 047
Taxe ecofolio(448600)		3 817
Cet(448610)		30 673
Taxe apprentissage(448620)		8 367
Formation(448630)		13 606
Aide à la construction(448640)		5 685
Taxe grde surface(448655)		76 293
Taxe enseigne(448665)		880
Taxe pêche(448680)		7 316
Taxe publicité(448690)		1 515
TOTAL		341 293



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	28/02/2017	29/02/2016	28/02/2015	28/02/2014	28/02/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 505 167	16 942 814	17 925 084	18 393 251	19 107 557
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	559 455	-269 637	-25 675	-111 213	-111 459
c) Impôt sur les bénéfices	-2 133	-1 066	-1 067	-533	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	561 588	-268 571	-24 608	-110 680	-111 459
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	559 058	-277 314	-25 437	-87 154	-134 213
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	374	-179	-16	-74	-74
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	373	-185	-17	-58	-89
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	1 169 792	1 211 967	1 184 729	1 183 088	1 188 287
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	314 032	348 130	352 923	350 426	392 641

Observations complémentaires

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

HELLADA DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée

Route de Tonneins
47200 MARMANDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2017

A l'associé,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 28 février 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société HELLADA DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Bordeaux, le 26 juillet 2017

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

Jean-Michel ROUBINET





COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	28/02/2017 (12 mois)	29/02/2016 (12 mois)
Ventes de marchandises	15 483 547		15 483 547	15 680 001
Production vendue biens	1 009 405		1 009 405	1 254 571
Production vendue services	12 215		12 215	8 242
Chiffres d'affaires Nets	16 505 167		16 505 167	16 942 814
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				500
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			12 490	21 802
Autres produits			8 050	2 626
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			16 525 707	16 967 742
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			13 959 570	14 282 535
Variation de stock (marchandises)			13 632	382 613
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 003 252	1 059 940
Impôts, taxes et versements assimilés			172 199	164 948
Salaires et traitements			1 199 786	1 277 013
Charges sociales			284 038	283 084
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 396	2 593
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 364	2 230
Dotations aux provisions pour risques et charges				6 073
Autres charges			5 880	6 207
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			16 643 117	17 467 236
RESULTAT EXPLOITATION			-117 409	-499 494
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			700	16 575
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			700	16 575
RESULTAT FINANCIER			-700	-16 575
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-118 109	-516 069



COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	28/02/2017 (12 mois)	29/02/2016 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	675 034	277 988
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	675 034	277 988
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		40 299
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		40 299
RESULTAT EXCEPTIONNEL	675 034	237 689
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-2 133	-1 066
TOTAL DES PRODUITS	17 200 741	17 245 730
TOTAL DES CHARGES	16 641 684	17 523 044
RESULTAT NET	559 058	-277 314
Dont Crédit-bail mobilier	3 590	
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

	28/02/2017 (12 mois)			Présenté en Euros 29/02/2016 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	3 290	3 140	150	909
Autres immobilisations corporelles	5 500	5 500		637
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 000		30 000	30 000
ACTIF IMMOBILISE	38 790	8 640	30 150	31 546
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 179 416		1 179 416	1 193 048
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	33 474	3 364	30 110	2 000
Fournisseurs débiteurs	38 182		38 182	14 053
Personnel	450		450	71
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	90 046		90 046	88 418
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	97		97	14 687
Autres	293 819		293 819	98 235
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 500		11 500	133 579
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	35 278		35 278	36 661
ACTIF CIRCULANT	1 682 262	3 364	1 678 898	1 580 753
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 721 052	12 004	1 709 048	1 612 299



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	28/02/2017 (12 mois)	29/02/2016 (12 mois)
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-510 617	-233 303
RESULTAT DE L'EXERCICE	559 058	-277 314
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	81 441	-477 617
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	6 073	6 073
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 073	6 073
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires	24 613	
Emprunts et dettes financières diverses	200	200
Associés		1 033
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 178 233	1 724 641
Personnel	123 411	114 955
Organismes sociaux	119 551	95 182
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 375	36 482
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	148 151	110 333
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 017
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 621 534	2 083 842
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 709 048	1 612 299



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} mars 2016 au 28 février 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- La société HELLADA exploite en location gérance un fonds de commerce sous enseigne CARREFOUR MARKET.
- Au 29 février 2016, Monsieur et Madame HERVO ont cédé leurs parts de la société HELLADA à Madame Aurélie BOMPART.
- La société HELLADA a bénéficié d'un abandon de créances de son principal fournisseur à hauteur de 511 190€ HT et d'une aide exceptionnelle de 150 000€ HT.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2017 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI.

Le CICE est comptabilisé au crédit d'un sous compte 64 « charges de personnel », et s'élève pour l'exercice à 65 749€.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Le fonds de commerce est exploité en location gérance

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation	Durée d'usage fiscale
Matériel et outillage industriels	5 ans	de 5 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans	de 10 à 20 ans

La différence éventuelle entre l'amortissement économique calculé sur la durée d'utilisation et l'amortissement fiscal calculé sur la durée d'usage fait l'objet, le cas échéant, d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture.
Il a été repris pour cet exercice les prix de vente TTC ainsi que les prix d'achat HT en y ajoutant les coûts logistiques

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.



➤ **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➤ **Engagements en matière de retraite**

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 28 février 2017 est de 1.29 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

Le montant calculé suivant la méthode retenue est de 108 399 € non comptabilisé dans l'arrêté des comptes du 28 février 2017.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 38 790 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				8 790
Immobilisations corporelles	8 790			30 000
Immobilisations financières	30 000			38 790
TOTAL	38 790			

Amortissements et dépréciations d'actif = 8 640 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				8 640
Immobilisations corporelles	7 244	1 396		
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 244	1 396		8 640

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Inst.tech.mat.out.indust	3 290	3 140	150	de 3 à 5 ans
A.a.i divers	5 500	5 500	0	3 ans
TOTAL	8 790	8 640	150	

Etat des créances = 521 346 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 000		30 000
Actif circulant & charges d'avance	491 346	491 346	
TOTAL	521 346	491 346	30 000



Dépréciations = 3 364 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 230	3 364	2 230		3 364
Comptes financiers					
TOTAL	2 230	3 364	2 230		3 364

Produits à recevoir par postes du bilan = 196 591 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	196 591
Disponibilités	
TOTAL	196 591

Charges constatées d'avance = 35 278 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 30 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1500	20,00	30 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1500	20,00	30 000

Provisions = 6 073 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				6 073
Provisions pour risques & charges	6 073			6 073
TOTAL	6 073			6 073

Etat des dettes = 1 621 534 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	24 613	24 613		
Dettes financières diverses	200	200		
Fournisseurs	1 178 233	1 178 233		
Dettes fiscales & sociales	418 488	418 488		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 621 534	1 621 534		

Charges à payer par postes du bilan = 427 785 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	86 492
Dettes fiscales & sociales	341 293
Autres dettes	
TOTAL	427 785



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 16 505 167 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	15 592 465	94,47 %
Ventes de produits finis	1 009 405	6,12 %
Prestations de services	12 215	0,07 %
Rabais, remises & ristournes accord	-108 918	-0,66 %
TOTAL	16 505 167	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -2 133 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-117 409		-117 409
Résultat financier	-700		-700
Résultat exceptionnel	675 034		675 034
Participation des salariés			
TOTAL	556 925	-2 133	559 058

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 196 591 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs (409800)	196 591
TOTAL	196 591

Charges constatées d'avance = 35 278 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance assurance prof(486020)	1 265
Avance charges diverses (486060)	34 013
TOTAL	35 278

Charges à payer = 427 785 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues (408100)	86 492
TOTAL	86 492

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	105 112
Provisions 13e mois(428300)	13 778
Rem et primes gerance(428610)	4 500
Charg. soc./prov cp(438200)	33 457
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	9 645
Rsi mr hervo(438610)	4 602
Rsi madame bompart(438611)	22 047
Taxe ecofolio(448600)	3 817
Cet(448610)	30 673
Taxe apprentissage(448620)	8 367
Formation(448630)	13 606
Aide à la construction(448640)	5 685
Taxe grde surface(448655)	76 293
Taxe enseigne(448665)	880
Taxe pêche(448680)	7 316
Taxe publicité(448690)	1 515
TOTAL	341 293



RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	28/02/2017	29/02/2016	28/02/2015	28/02/2014	28/02/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
b) Nombre d'actions émises	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 505 167	16 942 814	17 925 084	18 393 251	19 107 557
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	559 455	-269 637	-25 675	-111 213	-111 459
c) Impôt sur les bénéfices	-2 133	-1 066	-1 067	-533	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	561 588	-268 571	-24 608	-110 680	-111 459
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	559 058	-277 314	-25 437	-87 154	-134 213
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	374	-179	-16	-74	-74
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	373	-185	-17	-58	-89
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	1 169 792	1 211 967	1 184 729	1 183 088	1 188 287
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	314 032	348 130	352 923	350 426	392 641

Observations complémentaires